

Du 27 ème octobre 1697 . Donation Noel Simard et sa femme à Joseph et Augustin Simard leurs enfants.

Par devant Le notaire Royal en la presvoté de Québec soussigné y residant et des témoins cy bas nommés furent presents Noel Simard habitant demeurant à la Petite Rivière ce près le Cap Maillard et Marie Magdelaine Racine sa femme qu'il autorise pour le fait des presentes de present en cette ville lesquels on si devant l'age dans lecuél ils sont déjà avancés et le grand nombre d'enfants qu'ils on estant au nombre de treize encore vivant duquel nombre il n'y a que cinq de pourvu par mariage et auxquels ils on fait leur devoir en veritables père et mère pour procurer leur advancement par leur mariage et comme ils ne veulent pas moins fournir les moyens a ceux, qui ne sont pas parvenus de ce pourvoir et qu'ils sont resolu d'y contribuer autant qu'il sera en eux, et que leurs moyens et leur santé leur pourra promettre on de leur bon gré, donné, cédé, quitté, delàissé et transporté par les presentes dès maintenant et a toujours par forme de donation en advancement douairye a leur succession future avec promesse de garantir a Joseph et Augustin Simard leurs enfants mineurs de vingt deux et vingt quatre ans ou environ a ce presents et acceptant leur et dits père et mère les autorisant a cet effait.

C'est asseavoir au dit Joseph une terre et habitation étant située en la Coste et Seigneurie de Beaupré paroisse de Sainte Anne contenant trois arpents de front sur le fleuve Saint Laurent par une lieue et demye de proffondeur dans les terres joignant d'un costé a l'habitation de Pierre Simard leur frère, d'autre costé a celle de François Paré et par le devant le dit fleuve Saint Laurent, et au dit Augustin, neuf perches de terre de front sur le dit fleuve par pareille proffondeur d'une lieue et demye dans les terres joignant d'un costé à l'habitation de Jean Paré et d'autre costé a celle d'Estienne Racine estant située en la paroisse de Chateau Richer ainsy chacune des dittes terres ce poursuivent et se comportent pour d'icelles jouir, faire et disposer seassavoir de celle de trois arpents de front par le dit Joseph et des neuf perches aussy de front par le dit Augustin separement leurs hoirs et ayant causes en toute propriaitté et chascun a leur esgard et a cet effait promettent leur enmettre a chascun les titres et contrats qui en confirment la propriaitté. Cette donation et cession en advancement douairie ainsi faite a la charge par les dits Joseph et Augustin leurs enfants de payer a chascun a leur esgard a la demye les cens et rantes dont les terres cy dessus donnée sont chargé envers la Seigneurie de Beaupré en la censive delaquelle elles sont neanmoins quitte d'icelle detout le passé jusqu'à ce jour et au surplus par ce que telle est la vollonté du dit Simard et de sa dite femme leur père et mère pour leur procurer leur advancement leur fassiliter les moyens de ce pourvoir aisement et avec plus de fassillité par mariage sy telle est leur intention a la charge.

Touttes fois que le dit Joseph Simard en cas qu'il veuille venir a partage en la succession future de ses dit père et mère avec ses autres frères et avec ses coheritiers de rapporter a icelle ou moins prendre la somme de six cents livres a laquelle somme la dite habitation et trois arpents de terre de front a luy donnée et delàissée par ses père et mère a esté par eux avec luy de commun accord.

prise et estimée et le dit Augustin Simard de rapporter aussy pareillement ou moins prendre venant a leur ditte succession la somme de trois cents livres a laquelle somme les dittes neuf perches de terre de front aussy a luy donnée on pareillement esté prisé et esgard aux terres quy sont apresant en vailleure sur l'une et l'autre des dittes terres et a cet effait le dit Simard et sa ditte femme père et mère et solidairement commeditent. ceddent et transportent a leurs et dits enfants chascun a leur esgard tout et tels droits etc, sans demettant etc. et conservant etc, et pour faire insignuer les presentes a la prévosté de cette ville et ailleurs ou besoin sera d'Huy datte des presentes en quatre mois ils on fait et constitué leur procureur le porteur auquel ils donnent pouvoir de ce faire d'en requerir car ainsy on obligé etc, et renonçant etc,

Fait et passé au dit Québec en l'etude du dit notaire cette après midy le vingt septième jour d'octobre mil six cent quatre vingt dix sept en presence de Monsieur Dupont conseiller au conseil souverain de ce pays et de François Aubert tesmoins demeurant au dit Québec quy on avec le dit notaire signé. Les dittes partyes ayant déclaré ne pas savoir signer de ce enquis

(Signatures)

Aubert

Dupont

Chambalon notaire

Extrait du *Ré*gistre des Baptêmes, Mariages et Sépultures de la paroisse de SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ, Comté de Montmorency, pour l'année mil-neuf-cent *Seize Cent* - *Quatre-Vingt-Quatre* -

" Le vingt-unième jour du mois de Février de l'an
" *Seize Cent Quatre-Vingt-Quatre*, par *Monsieur Guillaume*
" *Gauthier*, prêtre missionnaire de cette paroisse, en l'Église
" de *Sainte-Anne*, *Marquerite*, fille de *Noël Finard* et de *Madeline*
" *Racine*, la *cinquième* et *treizième* au mois de *Janvier*
" précédent. Le parrain a été: *Pierre Finard*, et le marraine
" *Marie Finard*, *épouse de Jules*, lesquels ont déclaré par écrit
" *avoir signé* de cet acte, *suivant l'ordonnance*

Signé: *J. Gauthier*, prêtre missionnaire.

Marquerite
fille de Noël & Mad. Racine

Lequel Extrait, nous soussigné, rédemptoristes desservant de la paroisse de SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ, certifions être conforme au registre original déposé dans les archives de la dite paroisse.

Sainte-Anne-de-Beaupré, le *21* *février* *19**14*
J. Gauthier

Extrait du R sistre des Bapt mes, Mariages et S pultures de la paroisse de Baie St-Paul, pour l'ann e mil six cent quatrevingt-deux. 1682.

1682

Le septiesme may de l'ann e mil six cent quatrevingt-deux   la Baie St-Paul par moy soussign  prestre Missionnaire faisant les fonctions curialles au dit lieu a  t  baptis  Paul fils de Noel Sinar et de Marie-Magdelainne Racinne, sa femme nay le vingt-cinqui me de novembre de l'ann e mil six cent quatrevingt-un. Le p re et la m re demeurants au dit lieu. Le parrain a est Pierre Trembl  fils de Pierre Trembl , la marrainne Catherine Caron femme de Pierre Dupr  demeurant pareillement au dit lieu.

P. Gagnon, prestre

Lequel extrait, nous, soussign , vicaire   Baie St-Paul, certifions  tre conforme au R gistre original d pos  dans les archives de la dite paroisse.

A Baie St-Paul, le vingt-trois novembre mil neuf cent quarante-cinq. 1945

Armand Lavall e, ptre, vic.

Armand Lavall e, ptre

Extrait du Régistre des Baptêmes, Mariages et Sépultures de la paroisse de Baie St-Paul, pour l'année mil six cent quatrevingt-quatre

1 6 8 4

Le vingtdeuxième de febvrier de l'année mil six cent quatrevingt-quatre à la baye St-paul fut baptisée Margueritte par Monsieur Gauthier prestre Missionnaire fille de Noel Simar et de Marie -Magdelaine Racinne sa femme naye le quatorziesme Janvier de la même année . Le parrain fut Pierre Simar , et la marrainne Marie-Magdelaine Simar frère et soeur de l'enfant .

Gauthier , ptre.

Lequel extrait , nous , soussigné , vicaire à Baie St-Paul, certifions être conforme au Régistre original déposé dans les archives de la dite paroisse

A Baie St-Paul , le vingt-trois novembre mil neuf cent quarante-cinq, 1945

Armand Lavallée ,ptre,vic.

Armand Lavallée, ptre


Janard - 1681

Extrait du *Régistre* des Baptêmes, Mariages et Sépultures de la paroisse
de SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ, Comté de Montmorency, pour l'année mil-neuf-cent

Seize Cent

Quatre-vingt-un

" Le deuxième tour du mois de mai de l'an seize cent-

" quatre-vingt-un, par messire P. Paul Lapron, prêtre mission-

" naire, en la paroisse de Saint-Gabriel, baptisée, au dit lieu, Rosalie

" fille de Noël Janard et de madame Angèle Le Lann, née le

" premier novembre de l'an dernier. Le parrain est M. Anton

" Baillon et la marraine Louise Gasnier, femme de Charles Bon-

" charde, tous demeurant au dit lieu, lesquels ont déclaré ne savoir

" écrire, ni signer, de sainteté et suivant l'ordonnance.

Signé: P. Paul Lapron, prêtre missionnaire.

Rosalie Janard
fille de Noël & Mad. Racine

Lequel Extrait, nous soussigné, rédemptoristes desservant de la paroisse
de SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ, certifions être conforme au registre original déposé dans
les archives de la dite paroisse.

Sainte-Anne-de-Beaupré, le 21 Février 1915

Extrait du Régistre des Baptêmes, Mariages et Sépultures de la paroisse de SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ, Comté de Montmorency, pour l'année mil neuf cent soixante-dix-huit

" 2^e du de M. Reigneux Seize Cent soixante dix huit
 " de, vingt-deuxième de septembre, à six heures, dans l'église
 " de la paroisse, François Joseph de Siniard, de la paroisse de
 " de la paroisse, La femme de M. Barrain, née: Etienne, née de
 " M. Barrain, née: Etienne, née de M. Barrain, née de M. Barrain, née de
 " de la paroisse de Siniard, de la paroisse de Siniard, de la paroisse de Siniard.

Signé: P. Pichon, vicaire missionnaire
 " M. Barrain, vicaire

Frs Siniard
 fils de Noël & Mad. Racine

Lequel Extrait, nous soussigné, rédemptoristes desservant de la paroisse de SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ, certifions être conforme au registre original déposé dans les archives de la dite paroisse.

Sainte-Anne-de-Beaupré, le 21 septembre 1945
 Louis Siniard

~~Fait et passé en la dite Baie, en la dite testam-
 se demeure en cette dite ville le vingt deuxième jour d'octobre
 [XIX] en la présence de François Guyot, marchand,
 et Pierre Mousnier, ci devant notaire en la ville d'Angeles-
 ne, témoins nommés, et les dits testamtes déclaire ne savoir si-
 gner, de ce enquis et interpellés.~~

(signé:) f. Guyot (avec paraphe) ont

P. Mousnier (avec par.) ont

Michesu (avec par.) ont

ACTE DE SEPULTURE DE NOEL SIMARD
 (Archives paroissiales de la Baie-Saint-Paul)

Le vingt quatrième de Juillet mil sept cent quinze a été inhumé dans l'église de St-François Xavier Nouel Simard dit Lombrette; père, ayant reçu tous les sacrements, mais Mons. le Curé étant allé à Tadoussac pour plusieurs malades, les habitants du dit lieu ont enterré le dit Noel en l'apsance du Curé le 24 ième du dit mois et an que dessus.

(signé:) Charles de Glandelet, doyen de la Cathédralle de Québec.

Extrait du registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de Baie St-Paul, pour l'année mil sept cent cinquante.

Enterrement
d'Etienne
Symard le
15 novembre
1750

L'an mil sept cent cinquante le quinze de novembre a été par nous prêtre soussigné missionnaire de la paroisse de St-Pierre de la baie St-Paul, inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps d'Etienne Symard voeuif de feue rosalie bouchard muni du sacrement d'extreme onction agé de quatrevingt trois ans environ mort le 14 du meme mois le matin sur les trois heures. toute la paroisse a assisté a ses funerailles dont les uns ont signez avec nous. les autres ont declarez ne le scauoir de ce interpellé suivant l'ordonnance enfoy de quoy nous avons signez le meme jour et an que dessus.
Etienne tremblay Jaque pairon Michel Lavoye

Antoine peron

Gnaumont pure.

Lequel extrait, nous, soussigné, vicaire à Baie St-Paul, certfions être conforme au registre original déposé dans les archives de la dite paroisse.

A Baie St-Paul le 24 nov. 1945

Gilbert Simard, pte

Simard, 1

Contrat de mariage: Augustin Simard & Marguerite Paré - 24 juin 1710 -
(Jacob, p*ai*)

Par devant Estienne Jacob nottaire...etc.. furent presents Augustin Simard demeurant en la coste de Beaupré fils de Noel Simard et de Marie Magdeleine Racine habitant en la paroisse de Saint François Xavier proche la Baye Saint Paul le dit Augustin Simard pour luy et en son nom d'une part ; et Marguerite Caron veuve de deffunt Noel Paré et a present~~e~~ femme de Louis LaCroix demeurant en la paroisse Saint Joachim stipulant pour Marguerite Paré sa fille etc parents et amis pour ce assemblés ascavoir : du dit Augustin Simard ; de Noel, Joseph, Estienne, François Simard frères du dit Augustin Simard et de la part de la ditte Marguerite Caron ; de Marguerite Paré ; le dit Louis LaCroix son beau-père; Joseph et Louis Paré ses frères ; Ursule Paré sa Soeur ; Jean et François Paré ses oncles paternels; Pierre et Jean Caron ses oncles maternels; Louis Bolduc et Ignace Poulain aussy ses oncles paternels et maternels; Ignace Gagné son grand oncle(ici se termine la liste des parents présents)